

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 18 (1957)

Heft: 7-8

Rubrik: XXXVIIe assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres à Bulle, les 25 et 26 mai 1957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVII^e Assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres à Bulle, les 25 et 26 mai 1957

Grâce à l'excellente organisation, prévue par son comité central et les comités locaux de Bulle, l'assemblée des délégués de la S.F.O. de cette année a pu se dérouler selon le programme fixé avec le plus grand succès. M. l'avocat Steinauer, le président actif de l'orchestre de la ville de Bulle, section de la S.F.O. qui avait, cette fois, bien voulu se charger de recevoir les délégués de notre association, les avait tous invités de la façon la plus aimable (voir aux pages 38 et 39 du numéro 3/4 de «Sinfonia» 1957) en précisant spirituellement que le soleil approche les hommes de façons bien différentes et que, par conséquent, les mélomanes Bullois se sentaient à l'abri de tous les pronostics, même défavorables, des météorologues, convaincus et décidés à passer avec nos délégués des heures empreintes de l'idéal musical et vouées à l'amitié intercantonale et confédérée. Il en fut, en effet, ainsi. Malgré le temps pas trop favorable, montrant plutôt le côté frais et humide du beau mois de mai, tous les participants purent jouir de l'exquise cordialité de la réception, de l'ambiance amicale et surtout des qualités inattendues et remarquables de la partie musicale de cette réunion.

En quittant la gare «moderne», nous fûmes tout de suite entourés et enveloppés par l'atmosphère de cette ville de Bulle fière, capricieuse et puissante, dont le passé historique, marie d'une façon délicieuse la beauté du paysage préalpestre qui l'entoure, au centre de la Gruyère célèbre parmi les régions les plus connues de la Suisse. L'après-midi du samedi donna au Comité Central sous la présidence de M. Robert Botteron, président central, et à la Commission de Musique présidée par M. Géza Fessler-Henggeler, chef d'orchestre, l'occasion d'achever les derniers préparatifs en vue de la séance d'affaires de dimanche matin. Les deux organes de la S.F.O. furent reçus, au début de l'après-midi, par le président Steinauer qui leur souhaita une cordiale bienvenue au nom de l'orchestre de la ville de Bulle et des autorités communales et cantonales. Après un excellent dîner à l'Hôtel des Alpes, qui fit honneur à la cuisine du pays et auquel participèrent un nombre déjà respectable de délégués, l'on se rendit à l'Hôtel de Ville, bel édifice moderne doté d'une grande salle de concert et de spectacle, pour assister en présence d'un nombreux public au

Concert de Gala de l'Orchestre de la Ville de Bulle,

véritable point culminant musical de cette mémorable réunion. Une trentaine d'instrumentistes, 18 cordes, une dizaine de bois avec la batterie, parmi lesquels un nombre considérable de membres féminins, se groupèrent sous la direction de M. Emile Lattion, chef d'orchestre habile, expert, excellent musicien, doué d'un goût artistique parfaitement approprié à sa tâche, en outre pédagogue remarquable comme l'a démontré très efficacement la présentation bien équilibrée, finement élaborée du programme choisi. Ce programme mé-

rite d'une attention particulière. Nous félicitons M. Lattion de l'avoir établi d'une manière à la fois raisonnée, instructive et artistique. Sans contenir des symphonies proprement dites, les morceaux exécutés par le vaillant orchestre de la Ville de Bulle présentèrent un caractère nettement symphonique par leurs qualités d'écriture et leur niveau artistique. Les auditeurs, surtout nos délégués de la Suisse Alémanique, furent mis en état de pouvoir apprécier selon leur juste valeur les oeuvres orchestrales de l'école franco-russe, de la fin du XIX^e siècle, qui donna de nouvelles impulsions importantes à la langue musicale européenne d'il y a un demi-siècle. En outre, ce programme, modèle en son genre, donna la parole à des maîtres français peu connus en dehors de France, mais qui, par la clarté, le bon goût, la perfection technique de leur écriture, offrent des tâches particulièrement intéressantes et tout de même accessibles aux bons orchestres d'amateurs décidés d'enrichir leurs champs d'activités artistiques un peu aussi en dehors des voies traditionnelles et conventionnelles.

Alexandre Borodine (1834—1887)), sans doute un des grands maîtres de la musique russe romantique, quoique sa profession principale fut celle de professeur de chimie à l'Académie de Saint-Pétersbourg, a écrit une sorte de poème symphonique «Dans les steppes de l'Asie centrale» qui devint célèbre et représentatif pour l'école russe. Remarquable par l'économie des moyens extérieurs, cette pièce dépeint à l'aide de sonorités suggestives, d'une palette de coloris orchestral variée et différenciée et de motifs caractéristiques, l'atmosphère d'une caravane qui poursuit au milieu de la steppe solitaire et infinie asiatique sa marche lente et mystérieuse. Or, la partition emploie souvent les vents en solo (surtout les bois), ce qui, généralement, représente pour les orchestres d'amateurs un *handicap* par trop compréhensible, mais qui, dans le cas de l'orchestre de la ville de Bulle ne semble, en effet, point du tout être un obstacle à une interprétation décidément réussie. C'est dire que cet ensemble orchestral a la chance de pouvoir disposer d'un groupe de joueurs de vents, notamment de bois, qui ne craignent pas d'attaquer des tâches plutôt délicates et difficiles et qui ont, ce soir-là, contribué d'une manière franchement méritoire au succès général des différentes interprétations. Les nuances étaient soigneusement respectées et adroitement maîtrisées, les cordes firent preuve d'une belle sonorité *châtiée*, le solo conclusif de la flûte ajouta au charme de l'exécution.

Henri Rabaud (1873—1949) n'est guère connu en dehors de France, quoique l'auteur de nombreuses oeuvres pour le théâtre, pour orchestre et d'un oratorio fut pendant plus de 20 ans Directeur du Conservatoire National à Paris et premier chef d'orchestre du Grand Opéra. «La procession nocturne» est également un poème symphonique tout empreint de l'esprit post-romantique, pour lequel beaucoup de compositeurs ont montré tant de finesse d'expression, tant de tintes sonores poétiques. C'est ainsi que «La procession» est nourrie de timbres «nocturnes», discrets, mystérieux, le hautbois et le violoncelle chantent des mélodies à la fois élégantes et quelque peu nostalgiques.

Rabaud confie, lui aussi, une partie importante de son discours musical aux vents qui s'en tirèrent plus qu'honorablement, soutenus par un pianoforte discret (fait-il vraiment partie de la partition?).

Après cette jolie pièce de Rabaud, interprétée intelligemment et avec une sensibilité toute latine, l'orchestre offrit à ses auditeurs la «Suite pastorale» d'*Emmanuel Chabrier* (1841—1894), également très peu connue en dehors de la France, malgré le succès mondial de sa fameuse rhapsodie «España» de 1883, pour orchestre. Chabrier a écrit des opéras, des opérettes, des mélodies, de la musique de chambre et pour orchestre. Sa «Suite pastorale» est en somme une sérénade; elle se compose d'une «Idylle» avec soli et ensembles de vents, où les cordes accompagnent doucement, et de marches harmoniques bien construites et contrapuntiquement élaborées. La «Danse villageoise» est, ce qui est inattendu, fuguée, ses traits rapides pour les cordes et les bois furent rendus avec clarté et entrain, le trio doux et champêtre, les parties en mineur furent jouées avec beaucoup de goût. Le «Scherzo-Valse» gai, parsemé de jolis solis pour flûte, clarinette, etc., bien ordonné, s'adonne en conclusion aux pédales rustiques, après certaines parties médianes de caractère plutôt grave.

Le quatrième numéro du programme se composa de deux «Danses espagnoles» extraites de l'opus 12 de *Maurice Moszkowski* (1854—1925), célèbre pianiste, auteur de nombreux concertos, mélodies, suites, poèmes symphoniques, dont le succès fut dépassé considérablement par ses «Danses espagnoles», écrites pour piano à 4 mains, puis orchestrées. La première des deux danses exécutées à Bulle, écrite en mineur, montre le côté élégiaque et en même temps passionné de la sensibilité musicale espagnole, tandis que son trio déborde de vitalité, de rythmes enthousiastes. La deuxième danse possède un fond de gaîté sereine, d'élan vivace. L'interprétation de ce dernier numéro fut hautement satisfaisante par sa justesse d'intonation et sa netteté technique.

Le grand succès du concert fut parfaitement mérité, tout autant de la part du chef d'orchestre, M. Lattion, que pour l'orchestre lui-même qui avait donné un excellent exemple réellement suggestif du culte intelligent et instructif de la musique pour orchestres d'amateurs en Suisse romande, exemple qui impressionna *fort* les délégués alémaniques!

La soirée se termina par un bal animé qui fut en même temps une réunion de famille — de toute la grande famille de la S.F.O. L'ensemble Fred Gay y contribua par des danses jouées avec beaucoup d'entrain; les amateurs de la Chanson Chorale Romande eurent le grand plaisir de pouvoir applaudir les excellentes productions du Choeur Mixte de Bulle sous la direction de M. Paul André Gaillard (d'ailleurs ancien étudiant en musicologie de l'Université de Zurich, ayant obtenu son grade de docteur en philosophie avec une thèse fouillée sur le compositeur calviniste Loys Bourgeois (XVI^e siècle), chantre des Cathédrales de Genève et de Lausanne). Ce soir-là pourtant, M. Gaillard avait dû être remplacé par son sous-directeur M. Paul Bercier, instituteur, qui fit brillamment preuve de chef accompli de cette chorale formée de la façon la plus soignée. Ce fut une initiation charmante à l'esprit de la vraie chanson

romande, fine, pleine d'émotion «du terroir», enjouée, spirituelle, telle que la créa entr'autres Carlo Boller, enlevé trop tôt à la vie musicale vaudoise. Paul André Gaillard a continué cette tradition avec succès. Puis il y a la véritable chanson populaire, toujours renouvelée.

Le Dimanche matin un office chanté avant l'Assemblée Générale à l'église de Saint-Pierre-aux-Lions vit à l'oeuvre le choeur d'hommes «L'Espérance», le choeur de Dames «La Stella» et une sélection de l'orchestre de la ville de Bulle, qui sous l'experte direction de M. André Corbaz s'étaient réunis pour donner une audition solennelle de la Messe en do majeur d'Anton Bruckner avec, à l'orgue, Mme Yerly-Huwiler. La belle allocution par M. le doyen Armand Perrin, Révérend Curé de Bulle, ne manqua de faire ressortir les valeurs profondes de la musique. A la fin de la cérémonie, l'organiste joua un postlude de Charles Widor, un des maîtres de la musique d'orgue française contemporaine, et accompagna un beau solo pour flûte. Ponctuellement à 9 h. 30 le président central, M. Robert Botteron, ouvrit

l'Assemblée des Délégués

à l'Hôtel des Alpes, qu'il dirigea avec sa compétence coutumière. Le procès-verbal, publié dans ce numéro, permet à nos lecteurs de langue française de suivre en détail les débats de cette séance d'affaire.

L'extension régulière des effectifs de la bibliothèque centrale dûe principalement aux crédits considérables que l'assemblée des délégués vote régulièrement — elle a de nouveau accordé une somme de fr. 2000.— dans cette intention — a pour effet de créer la nécessité de prévoir pour les prochaines années une nouvelle édition du catalogue, besogne qui coûte et qui demande un travail minutieux de rédaction.

La ville de Sursee sur les bords du lac de Sempach dans le canton de Lucerne, fière d'avoir pu célébrer le 400^e anniversaire de sa fondation, a été choisie à l'unanimité comme lieu de l'assemblée des délégués de 1958. La section de Sursee, l'Orchesterverein Sursee, a été fondée en 1895 et adhéra à la S.F.O. en 1950. Notre association aura donc le plaisir et l'avantage de pouvoir siéger dans une autre des nombreuses petites villes suisses de caractère nettement historique!

Après la clôture de la séance, vers midi et un apéritif offert par les autorités communales, le

Banquet officiel

réunit de nouveau tous les délégués, leurs amis et les invités à la grande salle de l'Hôtel de Ville, où un déjeuner régalant fut servi, au cours duquel M. le Conseiller communal André Preuss prononça au nom du Conseil Communal de la Ville de Bulle et du Conseil d'Etat Fribourgeois un discours de cordiale bienvenue à l'adresse de la Société Fédérale des orchestres et de ses représentants, paroles aimables répondant à l'allocution reconnaissante de M. Botteron et suivie de celle qu'adressa M. le président Steinauer à ses convives. Le Choeur mixte de Bulle qui avait, la veille, chanté avec un succès retentissant,

eut la charmante générosité de revenir sur l'estrade de la salle et de continuer la série de ses belles productions qui furent vivement applaudies. Enfin, l'assemblée des délégués se termina par la mise à l'honneur de 25 nouveaux vétérans fédéraux de la S.F.O. Le soussigné avait été prié de présenter aux vétérans élus avant la proclamation solennelle de leurs noms les félicitations de l'assemblée et les remerciements du Comité Central pour leur dévouement. Cette brève allocution est publiée dans ce numéro. La cérémonie fut encadrée par de nouvelles productions du Choeur mixte de Bulle qui s'était aimablement mis à la disposition de cette proclamation qui marqua la fin de l'assemblée des délégués de 1957. Nos lecteurs pourront consulter la liste des nouveaux vétérans, dont fit partie Mlle Helen Seiler de l'orchestre de Lenzbourg et quatre membres de l'Orchestre du Foyer à Bienne, à Moutier, de l'Orchestre de Ville de Delémont et de l'Orchestre de Chambre Romand à Bienne.

Vers 15 h. 30, M. le président central put souhaiter à tout le monde une rentrée heureuse et exprimer une fois de plus la reconnaissance particulière de la S.F.O. à la section de Bulle, à son président dévoué, M. l'avocat Steinauer et à son chef d'orchestre, M. Emile Lattion.

A.-E. Cherbuliez

REMERCIEMENTS

Au cours de l'assemblée de Bulle, les délégués de la S.F.O. me firent le grand honneur d'accepter à l'unanimité la proposition du Comité central, présentée par M. Botteron, de me nommer membre d'honneur de la Société Fédérale des Orchestres. En même temps, M. Robert Botteron me transmit un cadeau que j'apprécie fort, c'est une très belle aquarelle de l'excellent peintre Bernois Châtillon. Ce fut pour moi non seulement une surprise totale mais en même temps un plaisir vraiment très grand et très sincère. Je tiens à transmettre ici à tous les délégués qui m'ont accordé ce grand honneur l'expression de ma reconnaissance émue. Ce que je sens et ce que je pense en relation avec notre association, j'ai essayé de le concentrer en quelques pensées que j'ai émises au cours de la proclamation des nouveaux vétérans fédéraux dont voici la teneur:

Allocution à l'adresse des Vétérans Fédéraux S.F.O. de 1957

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Il m'incombe le grand honneur d'introduire par quelques réflexions en ce moment solennel, la mise à l'honneur des nouveaux vétérans de la Société Fédérale des Orchestres.

C'est avec un très grand plaisir et avec une réelle satisfaction que je saisis l'occasion d'honorer par cette courte allocution ces dames et ces messieurs, ces vaillants mélomanes, musiciens fidèles, ces instrumentistes enthousiastes qui forment, au point de vue moral, l'épine dorsale de notre association.

En examinant le fond de mes pensées quand je me vois en présence du phénomène général des vétérans de la S.F.O., de leur activité, de leur fonction morale et musicale dans le cadre de notre société, je crois pouvoir distinguer trois qualités essentielles qui les caractérisent :

1. Mesdames et Messieurs, vous avez fait preuve d'une qualité inestimable, la *constance*. La constance, c'est une question de caractère, c'est d'abord la volonté d'être et de rester fidèles à vos engagements pris et acceptés volontairement, c'est l'énergie de faire l'effort nécessaire pour fréquenter pendant longtemps, des dizaines d'années, voire même dans quelques cas, des demi-siècles, les répétitions, de poursuivre le travail souvent pénible et méticuleux de préparatifs de programmes de concert, de rester des instrumentistes solides et à la hauteur de votre tâche.

En 2. ligne, vous avez montré une autre qualité précieuse, celle de la *confiance*, la confiance que vous portez au développement général des activités de la S.F.O. à la valeur de la pratique des orchestres d'amateurs, à la conception générale de l'amateurisme raisonné en face de la diffusion mécanique de tant de productions orchestrales professionnelles.

Enfin vous avez montré et vous montrez constamment une troisième qualité, celle de la *compréhension*, dont vous témoignez vis-à-vis du problème grave de la propagation de la culture générale dans le domaine musical de notre pays, de la bonne musique divertissante, préclassique, classique, romantique, et même, dans une certaine mesure, de la musique moderne. Et vous faites preuve de compréhension vis-à-vis de l'autre problème, celui de la diffusion des valeurs morales et esthétiques de la musique en général, dans toutes les couches de la population et dans toutes les régions de notre pays par le moyen de l'amateurisme orchestral qui, s'il présente certes souvent des imperfections d'ordre technique ou artistique, répand pourtant par un effort constant et patient l'élément supérieur de culture spirituelle et artistique dont aucune nation ne saurait se passer, si elle a le désir d'appartenir à la grande famille de l'humanisme et de l'humanité.

Voici évidemment votre accord parfait majeur préféré : constance, confiance, compréhension ! un ensemble de qualités qui caractérisent votre collaboration aux activités de nos orchestres d'amateurs et qui forme la base de vos mérites, car de ces considérations ressort, pour ma part clairement et indubitablement, Mesdames et Messieurs, que vous, les anciens et les nouveaux vétérans, avez donné depuis longtemps et toujours à nouveau le bon exemple, l'exemple qui encourage et entraîne tous les autres, les jeunes et ceux qui sont en train de prendre le chemin du «vétérisme orchestral fédéral», s'il est permis de créer ce néologisme !

Je termine en constatant que vous avez bien mérité de vos sections de la S.F.O., de la «bonne» musique populaire divertissante et de la musique savante dans la mesure où elle est abordable à nos orchestres d'amateurs. Vous avez bien mérité de la divulgation d'un goût musical fin (non raffiné!), sain (non primitif!), simple et populaire (non vulgaire!) pour la musique instrumentale.

C'est pourquoi, au nom du Comité Central, de la Commission de Musique, au nom de toutes les sections, de toute la Société Fédérale des Orchestres, je vous transmets, Mesdames et Messieurs, qui êtes prévus ou même présents pour cette mise à l'honneur, nos félicitations les plus chaleureuses de votre effort prolongé, constant, confiant, compréhensif, l'expression de notre reconnaissance sincère des grands et bons services que vous avez rendus à la cause commune de la bonne littérature orchestrale et enfin nos vœux les meilleurs pour que vous soyez en tant que vétérans en état de poursuivre encore pendant de longues années cette mission belle et importante au sein de la S.F.O.

Zurich, le 20 août 1957.

Antoine-E. Cherbuliez

DANKSAGUNG

Die diesjährige Delegiertenversammlung des Eidg. Orchesterverbandes in Bulle hat mir die große Ehre und Freude bereitet, einstimmig einen Antrag des Zentralvorstandes betreffend meiner Ernennung zum Ehrenmitglied des EOV gutzuheißen. Gleichzeitig überreichte mir Zentralpräsident Botteron als Geschenk ein sehr schönes Aquarell des vorzüglichen Berner Malers Châtillon. Mit großer, bewegter Freude habe ich diese für mich völlig unerwartete Ehrung und das prächtige, wertvolle Geschenk entgegengenommen und möchte an dieser Stelle allen Delegierten meinen besten Dank übermitteln. Es wird stets mein Bestreben sein, dem EOV nach Maßgabe meiner Kräfte zu dienen, denn ich bin überzeugt, daß er eine schöne und wertvolle Aufgabe im schweizerischen Musik- und Kulturleben zu erfüllen hat. Einige der Gedanken, die mich erfüllen, habe ich in der französisch und deutsch gehaltenen Ansprache anläßlich der Veteranenehrung auszudrücken versucht, die ich auf Wunsch des Zentralvorstandes dieses Jahr übernommen hatte. Der französische Wortlaut ist im vorausgehenden Artikel wiedergegeben. Die Grundgedanken hat Herr Zentralsekretär Zihlmann freundlicherweise im deutschen Protokoll (in Nummern 5/6 1957) zusammengefaßt.

Die deutsche Ansprache lautete gekürzt:

Mit großer Freude und Genugtuung benütze ich die mir gebotene Gelegenheit, Sie, meine Damen und Herren, als überzeugte Musikfreunde, als treue Musikanten, als begeisterte Instrumentalisten, als moralisches Rückgrat des Eidg. Orchesterverbandes zu ehren.

Wenn ich mir überlege, was die moralische und musikalische Bedeutung und Funktion der eidgenössischen Veteranen im Rahmen unseres Verbandes ist, so glaube ich drei Haupteigenschaften unterscheiden zu können, die sie auszeichnen:

Erstens: die unschätzbare Tugend der *Beständigkeit*. Beständigkeit ist eine Charaktereigenschaft, es ist der Wille, den freiwillig übernommenen Ver-

pflichtungen gewissenhaft treu zu sein und zu bleiben, es ist die Energie, die notwendigen Anstrengungen zu unternehmen, um während langer Jahrzehnte, ja in einzelnen Fällen während eines halben Jahrhunderts die Orchesterproben zu besuchen, sich der oft mühsamen Arbeit der Vorbereitung der Konzertprogramme zu unterziehen, während dieser Zeit aber auch ein tüchtiger Spieler zu bleiben.

Zweitens: das *Vertrauen*, das Sie der allgemeinen Entwicklungsfähigkeit des EOV entgegenbringen, aber auch der Orchesterpraxis der Amateure an sich und schließlich überhaupt dem vernünftig gehandhabten musikalischen Amateurismus im öffentlichen Musikleben, angesichts der so ungeheuer verbreiteten mechanischen Reproduktion (Schallplatte, Radio, Tonband) von Darbietungen eigentlicher Berufsorchester.

Drittens: das *Verständnis*, das Sie gegenüber dem wichtigen Problem der Gesamtkultur im Musikleben unseres Landes beweisen, insbesondere der Frage der Verbreitung guter Unterhaltungs- und Kunstmusik vorklassischer, klassischer, romantischer — in einzelnen Fällen sogar moderner — Tonkunst. Sie vertrauen in die moralischen und geschmackbildenden Kräfte der Musik und ihrer Verbreitung in allen Schichten unserer Bevölkerung, in allen Regionen unseres Landes, durch das Mittel des Orchester-Amateurismus, der zwar unvermeidlich öfters technische oder ästhetische Unvollkommenheiten mit sich bringt, aber trotzdem durch seine konstant und geduldig ausgeübte Wirkung ein höheres Element geistiger und künstlerischer Kultur ausstrahlt, ohne welches kein Volk der großen Familie des Humanismus und der Humanität im eigentlichen Sinne des Wortes angehören kann.

In diesen drei Eigenschaften sehe ich, musikalisch gesprochen, den wahren Durdreiklang Ihres Wirkens: Beständigkeit, Vertrauen, Verständnis. Dadurch haben Sie, alte und neue Veteranen, seit langem ein gutes Beispiel gegeben, das auch die Jungen und diejenigen ermuntern wird, die sich auf dem Wege zum «Eidgenössischen Veteranentum» befinden.

So stelle ich denn mit Genugtuung und Stolz fest, daß Sie sich um Ihre Sektionen, um den EOV, um die Verbreitung von guter, volkstümlicher und kunstvoller Orchestermusik (soweit diese unseren Amateurorchestern zugänglich ist) verdient gemacht haben. Sie haben sich in manchem Jahrzehnt für die Vertiefung eines feinen (nicht raffinierten!), gesunden (nicht primitiven!), einfachen und volkstümlichen (nicht vulgären!) musikalischen Geschmacks eingesetzt und dafür spreche ich Ihnen im Namen des Zentralvorstandes, aller Sektionen des EOV anläßlich der heutigen Veteranenehrung unsere besten und aufrichtigsten Glückwünsche, unseren wärmsten Dank aus. Mögen Sie noch lange in der Lage sein, als Veteranen in unserer Mitte diese schöne und wichtige Aufgabe, die in kurzen Worten zu schildern ich soeben versucht habe, weiterhin zu erfüllen!

Zürich, 15. August 1957

A.-E. Cherbuliez